

SUCCESSION

Liste des documents à fournir au notaire

Lors du premier rendez-vous avec votre notaire suite au décès d'un proche, il est utile de regrouper un certain nombre d'informations. La production des documents suivants permet d'accélérer le traitement de votre dossier. Les éléments dont vous ne disposez pas lors du rendez-vous devront nous être remis ultérieurement.

1. Etat-civil

Concernant le défunt

- Extrait d'acte de décès
- Copie de chacune des pages du livret de famille (également celui des mariages précédents)
- Copie du jugement d'adoption, s'il y a lieu
- Copie du contrat de mariage et/ou changement de régime matrimonial, s'il y a lieu
- Copie du PACS, s'il y a lieu
- Jugement de divorce, de séparation de corps
- S'il est de nationalité étrangère, fournir en supplément une copie de la carte de séjour et une copie du passeport
- S'il est mineur / majeur protégé : copie du jugement d'ouverture de tutelle
- Copie du jugement d'ouverture de tutelle
- Questionnaire successoral ci-joint

Concernant l'époux survivant, les héritiers, les légataires

- Copie de chacune des pages du livret de famille (également celui des mariages précédents)
- Copie recto/verso de la carte d'identité
- Copie du jugement d'adoption, s'il y a lieu
- Copie du contrat de mariage et/ou changement de régime matrimonial, s'il y a lieu
- Copie du PACS, s'il y a lieu
- Pour les personnes de nationalité étrangère, fournir en supplément un acte de naissance, une copie de la carte de séjour et une copie du passeport
- Si mineurs / majeurs protégés : copie du jugement d'ouverture de tutelle
- Questionnaire d'Etat-civil ci-joint

2. Dispositions du défunt

- Donations consenties par le défunt

- Copie de toutes les donations consenties par le défunt, quelque soit leur date (acte notarié ou don manuel)
- Disposition de dernières volontés
- Testament
- Donation entre époux
- Mandat posthume

3. Actif et passif de succession

Organismes sociaux

Derniers relevés de prestations des organismes suivants :

- Caisse de retraite du défunt
- Sécurité Sociale / Mutuelle
- Pensions civiles ou militaires

Liquidités et placements du défunt et du conjoint

- Relevés des comptes bancaires et postaux
- Contrats d'assurance vie et dernier relevé de situation
- Livrets de Caisse d'Epargne

Biens immobiliers

- Copie des actes constituant les titres de propriété (vente, attestation de propriété dressée suite à un décès, partage, échange)
- Copie des contrats de location et dernières quittances de loyer
- Avis de valeur par un professionnel
- Coordonnées du syndic des copropriétaires, s'il y a lieu
- Coordonnées de l'administrateur de biens, s'il y a lieu Actifs divers
- Dernier bulletin de salaire
- Carte grise des véhicules
- Fonds de commerce (nom et adresse de l'expert-comptable, évaluation, N°INSEE)
- Société (statuts à jour, extrait Kbis, nom et adresse de l'expert-comptable, nombre et évaluation des parts détenues par le défunt et le conjoint)

Dettes du défunt

Merci de réunir les justificatifs de toutes les dettes du défunt au jour du décès (même réglées depuis), notamment :

- Frais funéraires
- Frais de dernière maladie
- Emprunt en cours
- Abonnements courants (EDF-GDF, Eau, Téléphone...)
- Avis de toutes les impositions (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, ISF...)
- Contrats d'assurances (nom, adresse, n° de dossier)
- Pension alimentaire et prestation compensatoire dues par le défunt

- Coordonnées de l'employeur
- Coordonnées du bailleur, si le défunt était locataire
- Coordonnées de la maison de retraite
- Coordonnées du notaire ayant réglé la succession dont le défunt ou le conjoint se trouvait héritier.

Ainsi que tout autre document que vous jugeriez utile.